## Objectifs :

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'individualiser son accompagnement dans le respect des principes de la relation d'aide et suivant une démarche de projet personnalisé. Il saura également contextualiser et adapter son intervention en identifiant les acteurs, les dispositifs et les dispositions réglementaires des secteurs de la gérontologie et du champ du handicap.

## Public concerné et prérequis :

Maîtriser les compétences de base en lecture et écriture du français

Pouvoir justifier (fiche de paye de moins de 3 mois) d'une activité salariée auprès d'un particulier employeur

## Qualification des intervenants :

Toutes nos formations sont dispensées par un intervenant sélectionné avec attention, professionnel expérimenté et formateur spécialisé.

## Moyens pédagogiques et techniques :

Inter'Val Formation possède des locaux équipés (plateaux techniques, équipement informatique…) et adaptés aux apprentissages théoriques et techniques.
L'alternance de diverses méthodes pédagogiques (apports théoriques, vidéos éducatives, exercices pratiques en individuel et en groupe, mises en situation, jeux de rôles) permet d'assurer une compréhension efficace et une application pratique des connaissances en situation professionnelle.

## Durée, effectifs :

21 heures.

12 stagiaires.

## Programme :

SAVOIRS

L'autonomie, la dépendance et la perte d'autonomie : définitions et enjeux.

Le cadre réglementaire en vigueur relatif aux droits de la personne âgée et de la personne en situation de handicap.

Le secteur de la gérontologie, les acteurs institutionnels et les lieux ressources nationaux ou locaux.

Le champ du handicap, les acteurs institutionnels et les lieux ressources nationaux ou locaux.

Les principes fondamentaux de la bientraitance et de la relation d'aide.

Les aides financières, matérielles et humaines.

Les mesures de protection juridique.

Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.

Le rôle des recommandations de la HAS et de l'ANESM en matière de bonnes pratiques professionnelles.

La démarche de projet personnalisé : définition, enjeux et principes.

Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.

Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant de vie dans la démarche d'accompagnement personnalisé.

SAVOIR-FAIRE

S'informer sur le secteur de la gérontologie et celui du handicap via les relais d'information appropriés pour actualiser ses
connaissances et intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain à ses pratiques.

Renseigner et orienter la personne ou ses proches sur les aides mobilisables.

Mettre en place et appliquer au quotidien une démarche de projet personnalisé selon les recommandations en vigueur.

Collecter des informations sur la situation de la personne, son histoire, ses habitudes, ses besoins, ses attentes, ses centres
d'intérêt et ses capacités.

Définir ou redéfinir avec la personne les objectifs et les modalités d'accompagnement.

Proposer des actions en réponse aux besoins de la personne en intégrant la bientraitance et la relation

d'aide.
Développer une démarche de réflexion et de questionnement, afin d'améliorer ses pratiques bientraitantes.
Mettre en place un environnement et des actions favorisant la libre adhésion de la personne à la démarche d'accompagnement, son autonomie et l'expression de ses choix ou de ses souhaits.
Ajuster en continu ses pratiques et les modalités d'accompagnement dans le respect des rythmes, des besoins et
des souhaits de la personne.

## Modalités d'évaluation des acquis :

Nos évaluations, utilisant des outils variés comme les QCM, les mises en situation et les projets pratiques, visent à mesurer, ajuster et certifier les compétences des apprenants tout en assurant une amélioration continue de nos formations

## Sanction visée :

Attestation de formation

## Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Matériel de prise de notes souhaité par le stagiaire (stylos, cahier, tablette, ordinateur portable…)

## Délais moyens pour accéder à la formation :

Bulletin d'inscription complété et signé + pièces justificatives à transmettre au plus tard 15 jours avant la date de début de la formation.
Aucune inscription ne pourra être prise en compte au-delà de ce délai.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Pour toutes questions liées au handicap, veuillez contacter le centre de formation pour être mis en relation avec la référente handicap.

## Taux de réussite à la formation :

## Taux de satisfaction de la formation :

## Tarif à partir de :

357,00 €